

Analyse du discours et bonheur conversationnel

Antoine Auchlin
Université de Genève

«Ce fil infini du discours,
il m'arrive d'y voir
des êtres suspendus
comme du linge qui sèche»
(Deligny 1976, 127)

0. Introduction

La pragmatique linguistique et l'analyse structurale du discours, tout en avouant la nécessité de prendre en considération la dimension interactionnelle dans laquelle se joue souvent l'usage de la parole, en restent cependant à des considérations formelles ou superficielles concernant la dimension personnelle de l'"interpersonnel", en négligeant, notamment, le rôle qu'y joue l'affectivité.

Elles restreignent ainsi non seulement la matière de leur observation (pourquoi n'y aurait-il pas du général et du régulier dans le plus strictement individuel?), mais aussi leur instrument d'observation, à savoir le recours possible à une "intuition de bonheur", faisant intervenir un sentiment effectivement éprouvé par le fait d'une activité de parole - cette intuition jouant le même rôle, vis-à-vis des productions discursives et dans le dispositif théorique, que l'"intuition de grammaticalité" de la grammaire générative face aux productions qui lui sont soumises.

Ce travail présente quelques suggestions préliminaires concernant la façon dont l'analyse du discours peut, dans sa "matière" (au plan des émotions éprouvées par les participants aux interactions observées), aussi bien que dans sa démarche, prendre en compte la dimension affective liée à la réussite ou à l'échec des coups énonciatifs successifs en quoi consiste le discours, leur "bonheur" ou leur "malheur".

"Bonheur" et "malheur", comme états psychologiques, constituent le pendant affectif (émotionnel) de la réussite ou de l'échec d'un "coup énonciatif" élémentaire ou complexe, réussite distincte de celle dont dépend le "bonheur" austiniens des actes illocutoires. Comme concepts pour l'analyse et la description, ils jouent un rôle dans le dispositif d'observation pragmatique comparable à celui que joue, dans le dispositif d'observation syntaxique, la grammaticalité syntaxique. Je suggère de les tenir ainsi pour un donné fondamental, dont l'"existence" s'atteste par l'expérience

intérieure qu'on en a. Quant à leur valeur épistémologique, elle dépendrait, d'une part, du pouvoir de ces concepts à organiser entre elles les diverses dimensions de l'activité énonciative qu'une approche "modulaire" comme celle présentée par Rubattel (ici même) permet de distinguer; et, d'autre part, de la séparation des données qu'elle permet d'opérer: on n'observerait plus ainsi "du discours", mais du "discours heureux" ou du "discours malheureux".

1. Des conceptions réductionnistes du dialogue et de l'interaction

"Comparée à l'éthique du dialogue [du classicisme français] et aux représentations de bonheur qui sont associées au dialogue [dans le roman médiéval occitan Flamenca, où le dialogue incarne (ou sublime?) le contenu de l'amour courtois], la conception du dialogue en pragmatique et en analyse de conversation paraît réductionniste" juge Schlieben-Lange (1983, 154) dans son article sur le "bonheur de la conversation"¹.

Sa critique porte d'une part sur le fait que ce qu'en pragmatique linguistique on nomme, à la suite d'Austin (1962), "bonheur" et "malheur" des occurrences d'énoncés n'a rien à voir avec l'état d'esprit des partenaires d'un échange de paroles: il s'agit plutôt de la réussite ou de l'échec de la prétention à accomplir tel acte illocutoire particulier, selon que les conditions requises pour cet accomplissement sont ou non satisfaites. Il faudrait donc, à tout le moins, distinguer ce sens du terme "bonheur" du "bonheur" dans son sens "ordinaire" - plus proche de celui qui m'intéresse ici.

D'autre part, en ce qui concerne l'analyse de conversation, cette critique vise le courant de pensée pour qui, schématiquement, le principe (rationaliste) de coopération gricien doit être doublé de principes orientés vers la relation inter-individuelle, car ces principes sont généralement pensés de manière "défensive". Ainsi de R. Lakoff (1973), pour qui les diverses maximes proposées par Grice peuvent se réduire à la maxime "*be clear*", à laquelle elle ajoute "*be polite*" (je n'entre pas dans le détail des sous-maximes qu'elle propose). Ainsi également de D. Franck (1980, 164), qui propose une "seconde sorte de principe de coopération. A côté de la coopération aux fins de compréhension sur chaque thème, la coopération est également nécessaire au management de l'interaction, si l'on veut que celle-ci se déroule sans difficultés." (cité par Schlieben-Lange 1983, 153).

Le réductionnisme que Schlieben-Lange voit dans la "nécessité de préserver son territoire" (emprunt de Franck 1980 à Goffman 1974) a peut-être sa source, bien qu'elle ne le mentionne pas, dans la conception goffmanienne de l'échange, dont la

¹ Je remercie Marianne Weymann de son aide éclairée pour la traduction, dont je porte par ailleurs l'entièvre responsabilité, des différentes citations à partir de l'allemand.

clôture repose sur le "rétablissement de l'équilibre interactionnel", conception qu'on pourrait qualifier d'"homéostasique".

Dans les optiques inspirées de cette conception, et indépendamment des différences de détail, "un bon dialogue a lieu lorsque les identités qui y participent en sortent avec des territoires victimes du moins d'empêtements possible." Ou, en d'autres termes, "[le partenaire de dialogue de l'analyste de conversation] est content lorsque l'interaction est passée, sans qu'on se soit trop approché de lui et s'il a pu y accomplir les actions langagières qu'il avait l'intention de mener à bien." (*ibid.*, 154). Anticipant quelque peu sur la suite de cette présentation, il faudrait dire que cette conception définit un bonheur particulier, caractérisé par le maintien du monadisme intersubjectif, protectionniste, etc.

On peut dans une certaine mesure voir le même réductionnisme dans la conception de Brown & Levinson (1978) dont Schlieben-Lange ne parle pas. Leur "Personne Modèle", l'entité qu'ils élaborent afin de simuler un individu parlant une langue naturelle, possède deux facultés: la rationalité et la face. Cette dualité opère schématiquement de la manière suivante: les actes communicatifs qu'accomplit la Personne Modèle sont à un degré ou à un autre menaçants pour l'une des deux faces, positive ou négative, d'elle-même ou de l'autre Personne Modèle avec laquelle elle dialogue. La Personne Modèle "choisit rationnellement" une stratégie d'exécution destinée à minimiser de façon appropriée les menaces potentielles que l'acte présente pour les faces, et cette minimisation s'exprime dans la forme linguistique de celui-ci. Le principe général de cette correspondance est, schématiquement, que plus un acte est menaçant, plus il est exécuté de façon implicite, "cachée" et reniable (voir notamment Roulet 1980 pour un classement des modes de communication des actes illocutoires en français en fonction du même paramètre interactionnel du degré de menace pour la face).

La critique de "réductionnisme", ici, porte sur deux points. D'une part, elle concerne l'hypothèse que tout acte serait *a priori* conçu (et donc vécu) par la Personne Modèle comme potentiellement menaçant. Rien n'interdirait, en effet, de le considérer plutôt comme potentiellement gratifiant, par exemple. Et d'autre part la notion de "face" elle-même est réductionniste en ce qu'elle désigne un niveau de la compétence relationnelle de la personne qu'on peut qualifier de superficiel, la zone de son "équilibre social ordinaire". Or celle-ci, pour consistante et parfois incontournable qu'elle soit, ne peut pas être tenue pour partenaire exclusif de la rationalité dans l'organisme "bicéphale" qu'est la Personne Modèle.

Certes, à travers la distinction entre politesses négative et positive, Brown et Levinson envisagent que les manifestations de minimisation de la menace ne soient pas nécessairement défensives, si l'on entend bien par "face positive" "la volonté de tout membre adulte compétent que ses volontés soient désirables pour au moins quelques autres." (Brown & Levinson 1978, 67). Mais minimiser une menace par

une action correctrice de politesse positive, comme par exemple assurer une personne que l'on critique de l'amitié qu'on éprouve pour elle, n'en reste pas moins une activité centrée sur la menace, où l'on voit, justement, l'un des fondements du réductionnisme. En un certain sens, le réductionnisme de la conception de Brown & Levinson est spéculaire:

"When we think of politeness in Western cultures, it is negative politeness behaviour that springs to mind. In our culture, negative politeness is the most elaborate and the most conventionalized set of linguistic strategies for face-threatening act (FTA) redress." (ibid., 135).

Le réductionnisme de la conception de l'acte menaçant ne serait-il pas, alors, la simple projection de ce trait culturel commun qui privilégie la politesse négative, c'est-à-dire le non-empêtement, ou le respect territorial?

Enfin, Brown et Levinson envisagent explicitement que l'importance que l'on peut accorder aux faces puisse varier selon les cultures:

"(...) cultures may differ in the degree to which wants other than face want (such as the want for efficiency, or for the expression of power) are allowed to supersede face wants. If there is a norm of sincerity, for example, sincere disapproval is less of an FTA than it would be in societies not having such a legitimization of non-face wants. Norms in this way enter into the cultural definition of R(x) [l'attribution d'un "poids" ("rate") de menace R à un acte x, qui se combine avec la distance et le pouvoir entre partenaires, pour déterminer la gravité de l'exécution de x]" (ibid., 254). (voir Wierzbicka 1985, Matsumoto 1988, Auchlin à paraître entre autres).

On peut alors, par analogie, comprendre comme un cas de variation culturelle la discussion même de la primauté des faces dans l'interaction verbale - le pouvoir intégrateur de la conception de Brown et Levinson réside justement dans cette possibilité. Le problème subsiste, cependant, de devoir envisager en termes de menace toute activité langagière, fût-elle conçue comme fondamentalement constructive. Avatar, par exemple, de la notion de "cadeau verbal" utilisée par C. Kerbrat-Orecchioni (1987) pour qualifier les compliments, qu'elle invite, dans le même temps, à considérer comme des "anti-menaces pour la face".

Brown & Levinson (1978, 263) résument en ces termes le but de leur travail : *"We hope to have made a prima facie case for the plausibility of face preservation as a functional source for some linguistic structures."* Je ne conteste pas que leur travail atteigne cet objectif: il y a en effet bien des manifestations langagières dont la forme reflète la volonté de préservation de la face. Mais à la suite d'autres travaux, dont celui de Schlieben-Lange, on peut considérer qu'il est temps d'élaborer également ce par rapport à quoi leur objectif n'est que partiel.

2. Interaction, dialogue, bonheur: quelques observations

Dans une perspective légèrement différente de celle de Schlieben-Lange, le philosophe F. Jacques (1982, 1985, 1988) s'intéresse aux mêmes propriétés séparant différentes conceptions de l'échange de parole, mais il mobilise ces observations pour opérer une distinction entre trois "types de stratégies discursives": la "conversation", la "négociation" et le "dialogue". Sa discussion ne vise pas de manière critique une conception particulière, elle tend plutôt à expliciter les propriétés permettant de considérer que l'une des stratégies d'interaction, le dialogue, a plus de valeur que les autres :

"Le dialogue est valorisé, disons-nous. Pourquoi n'est-ce pas une manière de parler parmi d'autres? (...) Si l'on admet que le discours ne peut être relié aux choses qu'en étant animé simultanément par la relation interlocutive, il s'ensuit que le dialogue est la seule pratique interdiscursive capable de majorer la construction bilatérale du sens, la seule aussi qui soit apte à élucider les règles de sa production. (...) c'est la forme pleine du discours humain." (Jacques 1988, 58).

L'un des traits qui distingue le dialogue de la conversation est d'être le lieu de la suspension des contraintes de face : [dans la conversation] "les individus peuvent gagner ou perdre la face, ils peuvent la faire perdre à leur interlocuteur, auquel cas ils doivent réparer une offense territoriale, comme dit E. Goffman. C'est très différent du dialogue où règne en principe une réciprocité parfaite des positions et où, quand un tiers est présent, il ne fait que redoubler une instance arbitrale intérieurisée en chaque partenaire." (ibid., 59).

Cet idéal de l'usage de la parole évoque nettement celui que Schlieben-Lange (ibid., 154) oppose, en résumé, au "réductionnisme": "C'est une modeste prétention, que les identités des participants ressortent sans dommage de l'échange de paroles: les différences sont données sans cela. Mais la promesse de bonheur du dialogue ne peut à proprement parler résider que dans une suspension, fût-elle temporaire, de cette incompatibilité dans [par le fait de] la synthèse de l'expérience du dialogue."

Le détachement vis-à-vis des contraintes de face ou de territoire constitue une part de l'expérience du dialogue (au sens de Jacques) qui ne peut pas être reconnue comme telle de l'intérieur d'une conception qui place le "primitif éthologique" de la volonté de face (Brown & Levinson 1978, 91) comme l'une des deux "facultés" de base de l'individu¹. A suivre Schlieben-Lange, ce serait toute une dimension, créatrice et jubilatoire, de l'expérience de l'échange de parole qui ferait défaut aux tenants de cette conception.

¹ Cas de figure analogue à celui de l'inaccessibilité visuelle de la vision (Bateson 1984), ou de l'impénétrabilité cognitive de l'architecture fonctionnelle du système cognitif (Pylyshyn 1986).

Jacques (1988, 65) note également cette absence, mais il tente plutôt de l'expliquer par les qualités du dialogue lui-même: "Pourquoi, me suis-je demandé, le dialogue n'a-t-il pas été plus tôt abordé par l'analyse du discours qu'il a été rabattu sur la conversation? Une première raison interalia est que le dialogue serait une de ces réalités qu'on ne reconnaît que par sa défection, comme l'amour et la justice. (...) Une seconde raison est que le dialogue n'est pas (...) une parole d'usage social de plus, mais une manière de mettre à l'épreuve la parole d'usage social et tous les effets possibles de la parole. C'est "le langage à la seconde puissance", pour reprendre une expression de Merleau-Ponty."

Prolongeant cette seconde remarque, je serais tenté d'expliquer cette absence, justement, par le caractère réductionniste des conceptions ayant servi de cadre aux linguistes - telles qu'ils s'en sont servis, tout au moins. Quant à la première raison que suggère Jacques, elle me paraît fondamentalement opposée à l'idée que le dialogue ("comme l'amour et la justice") gratifie par son exercice même.

Ainsi, pour Schlieben-Lange (1983, 143-144):

"Par la synthèse qui s'opère dans le 'parler-ensemble' se constitue quelque chose de neuf, (...) que ce soit la production d'une opinion, voire même d'une opinion qui se distingue, de l'ordre de l'«opinion publique», que ce soit l'expérience de la subjectivité comme identité objectivable, par exemple dans le dialogue psychothérapeutique, que ce soit l'extase¹ de la réunion de deux identités le temps du dialogue. Le nouveau, le résultat du dialogue, peut aussi bien être une «métá»-expérience du dialogue comme possibilité de la synthèse, de la compréhension, etc."

Cette formulation est proche de la pensée de Jacques: "le plaisir du dialogue, qui est sans égal, n'est pas celui du consensus, mais des fécondations incessantes." (Jacques 1988, 60), et, idée analogue: "Le dialogue est une conduite d'ouverture pour les situations critiques de la pensée, dans la mesure où celles-ci requièrent des significations nouvelles. Autant dire que les transactions sur le contenu propositionnel peuvent être créatives. Elles peuvent aboutir à des déterminations nouvelles, prédictives ou référentielles." (ibid., 62).

3. Le difficile usage de la parole

L'idée que l'expérience de la parole peut être plus ou moins réussie, ou plus ou moins heureuse, doit être distinguée de toute représentation particulière de ce qu'est une parole réussie ou "heureuse" - même si la validité de la première idée ne saurait être illustrée que par des exemples particuliers de conceptions particulières.

¹ A quoi on pourrait ajouter l'état que M. Eliade nomme *enstase*, dans lequel, selon Abellio (1989, 67) "l'être (...) se concentre en soi avec une densité (...) sans mesure possible."

Une façon commode de voir les choses consiste à poser que l'usage de la parole, dans des conditions empiriques ordinaires, est un exercice qui peut être difficile, et, parfois, d'autant plus difficile que ce que la parole est supposée accomplir est "important", c'est-à-dire investi.

On peut alors distinguer le "moment dialogal" (Jacques 1988, 66), qui caractérise un "échange heureux" en tant qu'accomplissement "terminal" de la parole, de la réussite ou de l'échec des contributions monologiques sur lesquelles il se fonde ou dans lesquelles il consiste.

Ainsi par exemple Gardin (1988), dans l'article qu'il consacre au "dire difficile", examine "(...) un certain nombre de facteurs et de situations, essentiellement caractérisés de manière interactionnelle, producteurs de [la] difficulté à dire" (*ibid.*, 6) : censures, tabous, minoration linguistique, excès de pressions, etc. A quoi il ajoute, comme autres "obstacles au dire, les facteurs qui annihilent de fait la parole-événement par la production d'une parole répétitive": "le déjà dit du locuteur", "les énoncés sacralisés" (*ibid.*, 8), "les morales langagières" (*ibid.*, 9) - la langue de bois...

Certes, "la réussite - la découverte de la bonne formulation qui est d'ailleurs souvent le but de nombreuses interactions - s'effectue toujours dans un contexte dialogique comprenant de nombreuses évaluations intermédiaires et incluant toujours une évaluation positive, une validation du bien-dit." (*ibid.*, 2-3) Cette évaluation se manifeste sous la forme d'"expressions attestant la reconnaissance d'une difficulté vaincue, la réussite d'une épreuve, une émotion particulière devant cette victoire, ainsi qu'une admiration pour les auteurs du bien dit" (*ibid.*, 2-3)¹.

Mais la "réussite" qu'envisage Gardin ne réside pas (uniquement) dans la sanction que reçoit le "mot juste" dans le dialogue ou dans l'écho qui lui est fait par l'«opinion publique» (idée évoquée par Schlieben-Lange 1983, 144 citée ci-dessus). Pour lui, "[la] présupposition que la bonne expression se trouve dans la mémoire et/ou dans la langue constitue une "pression" (au sens de Grünig & Grünig 1985, 22) pour la continuation de la recherche. (...) A un moment donné, la recherche s'arrête : l'expression est trouvée. Se produit alors chez le locuteur (et l'interlocuteur dans le meilleur des cas) comme un effet de reconnaissance de l'ordre du coup de foudre à l'égard du bien dit, une émotion particulière qui serait à rapprocher de ce que Proust décrit dans l'épisode de la madeleine ou du pavé de la cour de Guermantes." (*ibid.*, 4). Ce qui n'oblige pas, ajoute Gardin (*ibid.*), à considérer que "la forme [le mot, l'expression ou l'énoncé justes] préexistait à la recherche, elle est au contraire son produit."

¹ Cette admiration relève de l'ethos dont Ducrot (1984, 201) rappelle qu'il concerne spécifiquement "les moeurs que l'orateur s'attribue à lui-même par la façon dont il exerce son activité oratoire." (Rappelons que l'ethos, pour Ducrot, est attaché au "locuteur en tant que tel", opposé au "locuteur en tant qu'être du monde").

Il y a déjà quelques années, Merleau-Ponty (1968, 22) faisait observer :

"La théorie du langage s'appuie le plus souvent sur ses formes dites exactes, c'est-à-dire sur des énoncés qui concernent des pensées déjà mûres chez celui qui parle, au moins imminentes chez celui qui écoute, et il résulte de là qu'elle perd de vue la valeur heuristique du langage, sa fonction conquérante, qui est au contraire manifeste chez l'écrivain au travail."

Gardin (1988, 2) formule ce déplacement en des termes à peine différents :

"La problématique structurale n'avait pas voulu entendre ce que disent souvent aussi bien les locuteurs anonymes, les écrivains que les linguistes rédigeant: que c'est parfois difficile à dire, encore plus parfois à écrire ou encore qu'il est difficile de s'exprimer."

Il ne fait guère, en revanche, de suggestions quant à la façon dont la linguistique pourrait traiter de cette question.

La "difficulté à dire" est appréhendée par certains auteurs comme étant de même nature que les paradoxes. Ainsi, pour Kerbrat-Orecchioni (1987, 49) "(...) les comportements des interactants sont en permanence soumis à des double-contraintes (...) " (il s'agit, précise-t-elle, de "double-binds mous", susceptibles de recevoir d'autres sorties que la folie ou la mort). Ou encore Charaudeau (1984, 172) qui caractérise ainsi l'un des types d'"attitude psycholangagière" découlant du face-à-face "pour celui qui est en possession de la parole: une attitude d'anticipation par rapport aux interprétations qu'il suppose que fait son partenaire. Il se trouve dans la contradiction de vouloir tout dire, de ne pas pouvoir tout dire, et de ne pas vouloir tout dire en même temps."

Mais l'intérêt qu'il peut y avoir à concevoir l'énonciation en termes de paradoxe réside peut-être moins dans l'illustration d'un type de difficulté que dans celle d'un type de solution: l'énonciation heureuse apparaît comme une issue au paradoxe dans lequel elle s'inscrit, comme la "surprise" qui le dénoue (Quine). Autre image de dénouement dans ce qu'Anzieu (1981, 355) nomme "l'autre versant de la communication paradoxale: si l'émetteur et le récepteur l'utilisent selon un contrat libre et non plus tyrannique, si elle est intériorisée comme jeu sans un enjeu mortifère, elle devient le ressort de l'humour et une des ressources de l'originalité de la pensée, voire du décollage créateur (...)".

Le dépassement de la problématique des faces chez Jacques, l'"abolition du confinement de soi" de Schlieben-Lange sont présentés par ces auteurs comme des conditions nécessaires à une pratique heureuse du dialogue. Sans recourir à l'image de la double contrainte, il faut remarquer que ces conditions sont, en elles-mêmes, difficiles à faire, ou, en d'autres termes, qu'il est empiriquement difficile d'installer, par et dans nos énonciations, le dispositif énonciatif donnant accès à la gratification de se trouver dans cet état - joie, bonheur, ou jubilation dans l'échange de parole. Le "moment dialogal" de Jacques ne s'atteint qu'au terme d'un parcours

qui ressemble au jeu où l'on dit "c'est froid, c'est chaud" selon que celui qui cherche s'éloigne ou se rapproche de ce qu'il cherche¹.

Peut-être n'est-il pas inutile d'indiquer ici rapidement comment cette problématique, loin d'être une excroissance aléatoire de l'analyse du discours, peut être vue comme un développement d'une question qui apparaît, à la limite de la problématique structurale. Ainsi, dans son élaboration de la notion de mouvement discursif, Roulet (1986, 196) introduit l'utilité de cette notion de la manière suivante: "Souvent, lorsqu'il a à formuler une requête difficile ou à répondre à une question délicate, le locuteur doit s'y prendre à plusieurs reprises avant de trouver ou de formuler l'acte principal approprié, ou de trouver les justifications décisives" (c'est moi qui souligne). Si les noms "requête", "réponse", "acte principal" et "argument" désignent des objets relativement clairement définis, en revanche, ils n'ont de sens dans cette citation que munis de leurs adjectifs. Or une "requête difficile", c'est un acte envisagé dans la perspective de son accomplissement². Et dans cette perspective ce qui doit avant tout être établi, c'est l'existence même de la "dimension" dans laquelle s'établissent les jugements ("difficile", "délicat", "approprié", "décisif") qualifiant ces divers "coups énonciatifs". La théorie ne peut en effet pas se servir, pour caractériser une notion aussi importante que celle de "mouvement discursif", de termes renvoyant à une dimension qu'elle n'intègre pas.

Qu'on envisage le nouveau que produit la parole comme l'effet de son "pouvoir créatif", ou de son "pouvoir heuristique", il s'agit dans tous les cas d'en saisir la dimension d'expérience: "Ce n'est pas le fait d'apprendre quelque chose de nouveau qui fait du dialogue un dialogue, mais bien le fait de rencontrer, dans l'autre, quelque chose que l'on n'avait pas encore rencontré dans sa propre expérience du monde." (Gadamer 1972, 181, cité par Bubliz 1988, 262). C'est de cette qualité d'expérience que Gardin (*ibid.*, 18) dit: "faire événement, c'est le bonheur qui parfois échoit à la parole difficile (...)" Faire événement, c'est faire date: l'événementialité interne de l'activité de parole s'imprime sur, s'inscrit dans, l'événementialité externe de la personne: ça compte.

4. De la "température" des états psychologiques

Je voudrais insister ici sur une conséquence importante de la décision d'envisager l'activité de parole dans sa dimension d'expérience, conséquence qui concerne ce qu'on pourrait appeler la "participation émotionnelle" des personnes au discours. Cette participation est, d'une certaine façon, "déjà" envisagée à travers les

¹ C'est également une forme de ce jeu qui sépare la pertinence optimale de la pertinence effective au sens que donne Moeschler (1989, 173) à ces deux termes.

² En un sens, les mouvements discursifs sont des modalités d'énonciation comme "entre nous" ou "en deux mots", dont le signifiant n'est pas lexical mais structurel.

notions d'"état psychologique", d'"attitude propositionnelle", de "modalité" (en tant qu'"états mentaux" distincts des "états cérébraux", "brain states", cf. Fodor 1983; Sperber & Wilson 1986, 71-75 notamment), aussi bien qu'à travers les termes dits "axiologiques". La plupart des noms d'attitudes propositionnelles sont en fait des noms d'"émotions": désir (que p), peur, regret, etc.

Sperber & Wilson (1986, 74) donnent un statut particulier à deux d'entre elles, la croyance (l'attitude propositionnelle qui caractérise les assumptions factuelles) et le désir, attitudes qui sont "(...) *pre-wired into the architecture of the human cognitive system*." Ce qui signifie que ces états disposent de leur "propre mémoire", ou encore qu'ils sont à même de jouer un rôle cognitif "direct": les autres attitudes propositionnelles en revanche ne seraient "cognitivement actives" que par l'intermédiaire d'assomptions qui les désignent:

"As far as we can see, factual assumption is the only case of an attitude marked off by a special form of storage, and desire is the only other plausible case. It seems unlikely that other propositional attitudes - e.g. doubting that p, regretting that p, fearing that p, pretending that p - have their own basic memory store. If we are right, these attitudes can play a cognitive role only via factual assumptions of the form 'it is dubious that p', 'I regret that p', 'I am afraid that p', and so on..."

En ce qui concerne la croyance, (et cela semble raisonnable pour le désir également), elle est susceptible d'être plus ou moins "forte" - plus exactement, Sperber & Wilson (*ibid.*, 76) parlent de la "force d'une assumption" :

"The ability to judge as more or less likely to be true is to be explained not in terms of a system which assigns subjective probability value to assumptions, but in terms of a non-logical property of assumptions: what, metaphorically, we will call their 'strength'."

La "force" ainsi conçue n'est pas une catégorie cognitive, elle est en elle-même cognitivement impénétrable. Il me semble que cette "force" est, typiquement, une donnée d'expérience émotionnelle: la force d'une assumption, c'est quelque chose qu'éprouve l'organisme qui "entretient" l'assumption, et qu'il éprouve au cours du temps.

En ce qui concerne "les autres" attitudes propositionnelles (n'abordons pas ici la question de leur inventaire...), certaines d'entre elles, comme la peur (de/que p) par exemple, correspondent en fait à des états émotionnels dont l'une des propriétés les plus évidentes est leur caractère "saisissant" pour l'organisme qui les éprouve. Typiquement, la peur semble occuper une place de choix au nombre des états émotionnels susceptibles de jouer un "rôle catalytique" (Danes 1987) inhibiteur vis-à-vis des processus cognitifs qui l'accompagnent (qu'elle accompagne).

Pylyshyn (1986, 270) aborde cet aspect de l'interaction entre cognition et "facteurs non-cognitifs" de la manière suivante:

"If we assume, for instance, that representations of beliefs are indexed according to some finite set of categories (say, certain affect valences), then the availability of these beliefs can be altered by changing the priority assigned different categories as a function of the organism's affective state. This amounts to a sort of 'activation' view of accessibility of representations. I do not know how realistic this device is, but it meets the criteria of allowing only a limited influence of affect state on cognition while allowing for extremely generalized effects on behavior."

Or les attitudes comme la peur n'agiraient, selon Sperber & Wilson (ci-dessus) que par le biais de leur apparition dans une assumption factuelle, et, dans ce cas, elles seraient incommensurables à l'expérience qu'elles désignent. Suivant Danes (1987, 275) on peut en effet établir une distinction de principe entre les émotions "chaudes" ("*hot emotions*"), c'est-à-dire les émotions que l'on éprouve effectivement, et les émotions "froides", ("*cool emotions*"), les émotions conceptualisées ou représentées d'une façon ou d'une autre. Ainsi, une attitude propositionnelle envisagée à travers son apparition dans une assumption est une émotion "froide", l'émotion "chaude" qui lui correspond étant l'expérience effective de l'état émotionnel en question.

A côté des études (Scherer 1986 par exemple) portant sur diverses propriétés des états émotionnels reliés à l'usage de la parole, études qui ne sauraient porter que sur des "émotions chaudes" dont il s'agit notamment de mesurer les manifestations, l'intensité, la "température", on peut envisager également, sans chercher à décrire ces états, à prendre acte de leur existence en tant qu'états chauds. Une telle prise en considération dépend à mon avis de deux choses: d'une part de la capacité de l'observateur à projeter son propre investissement émotionnel dans l'événement de parole qu'il observe: à chercher par exemple à percevoir la "force" d'une assumption ou d'un désir, à éprouver la difficulté à trouver "la bonne" formulation ou à parler "de la bonne place"; et d'autre part de la capacité de l'observateur à reconnaître et à contrôler cette projection.

Notons que la première condition ne s'applique que dans la mesure où l'observateur n'est pas un participant de l'événement de parole à décrire. S'il en est partie prenante, la capacité qu'il doit mobiliser est "simplement" l'introspection, qui permet de compter l'ennui ou l'enthousiasme au nombre des caractéristiques pertinentes de l'activité de parole. Ceci a pour conséquence (indésirable?) qu'il faut reconnaître comme fondamentalement différents, de ce point de vue, les discours "dont je suis effectivement ou potentiellement destinataire" et les discours "qui ne me sont pas adressés".

L'une des dimensions essentielles du discours est d'être constitué de choix complexes successifs, dont aucun n'est fait d'avance, et qui comportent tous comme enjeu de réussir ou d'échouer à conduire le discours vers l'intérêt plutôt que vers

l'ennui, vers la "parole-événement" plutôt que vers la "parole répétitive", vers la "vie" plutôt que vers la "mort": "Que la conversation échoue, et la pulsion de mort se repointe, ne serait-ce que sous forme d'ennui..." (Sibony 1979, 202). La perspective structurale en analyse du discours, qui opère à partir de l'analyse d'un corpus de discours effectivement tenus, occulte par sa démarche et le point de vue qui la détermine la dimension de la créativité discursive - tout comme la grammaire structurale ne parvenait pas à intégrer de façon productive l'idée humboldtienne rappelée par Rubattel (1989, 99) que le langage fait un usage infini de moyens finis, ce qu'a réussi la grammaire générative.

5. Bonheur, grammaticalité et discours

J'aimerais dans ce dernier paragraphe montrer rapidement comment l'analyse du discours peut à mon avis saisir la dimension affective des états psychologiques de bonheur ou de malheur qui sont, par hypothèse, liés à la réussite ou à l'échec des coups énonciatifs.

A cet effet, je prendrai dans un premier temps comme point de comparaison la notion de grammaticalité syntaxique, afin de faire apparaître non pas qu'elle peut être utilisée pour l'observation du discours, mais que le rôle qu'elle joue en syntaxe (ses fonctions heuristique et théorique) peut être comparé à celui que le bonheur devrait jouer dans l'analyse du discours, y compris au plan du changement de perspective adopté par rapport à l'approche structuraliste.

Première remarque: la notion de "grammaticalité" de la grammaire générative trouve certes une application dans le domaine des faits de discours, mais celle-ci est limitée à des cas comme:

*Pierre est gentil. Au contraire, il est adorable.

Il me semble possible d'emprunter au concept de grammaticalité d'autres aspects que celui qui concerne le type d'anomalie noté **, utilisé en syntaxe, en sémantique structurale ou en pragmatique intégrée (voir Ducrot 1984 à qui j'emprunte l'exemple ci-dessus). En d'autres termes, si une notion de "grammaticalité" a un sens en ce qui concerne le discours, ce n'est à mon avis pas au plan du type de fait cerné par ce concept, c'est, plutôt, au plan du rôle qu'il joue dans la théorie.

La première analogie que l'on peut ainsi voir à ce plan entre "grammaticalité" et "bonheur" réside dans l'aspect syncrétique de chacun de ces types de jugement, ou en d'autres termes dans le fait qu'on les tient pour lieu de convergence de l'ensemble des facteurs syntaxiques, respectivement pragmatiques. Ce syncrétisme est la condition de la découverte: dans l'intuition où ils se fondent, ni les jugements d'agrammaticalité, ni, je pense, les jugements de "malheur" ne livrent *ipso facto* ce

qui les cause. La raison particulière d'une agrammaticalité ou d'un malheur est, plutôt, ce qu'il convient de rechercher. En d'autres termes, les jugements sont mobilisés dans des raisonnements de type "telle (séquence d') énonciation(s) E est heureuse/ malheureuse; or elle présente telles caractéristiques..." et non pas "X est heureuse/malheureuse parce qu'elle présente...".

Corollairement, la deuxième analogie que je vois entre grammaticalité et bonheur est qu'on les considère comme un donné fondamental. Pas plus qu'on ne peut, en syntaxe, juger de l'appropriété des intuitions de grammaticalité, les intuitions de bonheur ne sauraient être "mises en cause".

La troisième analogie réside, en aval de ces questions, dans l'utilisation effective de ces concepts: le bonheur, comme la grammaticalité, donne accès à l'application de procédures heuristiques: la variation de grammaticalité est ce qui finalise les manipulations syntaxiques. De même, la recherche de changements dans les intuitions de bonheur pourrait guider une analyse de discours à caractère empirique.

Si l'on considère la capacité à fournir des jugements de grammaticalité comme une émanation de la compétence (syntaxique) d'un sujet parlant une langue, on pourrait dire que les jugements de bonheur émanent de la "compétence d'utilisation des ressources du discours", ou compétence discursive, conçue comme un ensemble de connaissances pratiques concernant l'utilisation de la parole doublé d'un système d'évaluation, d'attribution d'une "valeur" aux coups énonciatifs, c'est-à-dire à l'occurrence de constituants énonciatifs articulés les uns aux autres, à différents niveaux et selon des modalités probablement spécifiques (ce qui fait un "bon" argument n'est pas nécessairement ce qui fait "une bonne réponse", ni "une bonne conversation"...).

Si l'analyste se reconnaît doué de quelque chose qui ressemble à cette compétence (s'il reconnaît qu'il a des "goûts"), il est de ce fait "équipé" pour sentir et juger telle énonciation particulière comme heureuse ou comme malheureuse. Dès lors, comme le syntacticien met en jeu sa compétence de sujet parlant, l'analyste de discours met en jeu sa propre compétence discursive pour l'analyse des enchaînements, et l'observation des modifications pragmatiques responsables de changements dans la dimension du bonheur ou du malheur. Ce faisant, l'analyste applique ses propres conceptions, normatives, à l'évaluation de telle "façon de faire" discursive observée. Mais cette évaluation normative n'est pas plus prescriptive que celle de la grammaticalité en syntaxe. L'analyste de discours qui la mettrait en oeuvre agirait avec la même légitimité que le syntacticien recourant à son sentiment de "native speaker": théoriquement à l'abri du soupçon de vouloir prescrire.

Il est utile, à ce point, d'évoquer la position développée par C. Rubattel concernant les relations entre la notion syntaxique de grammaticalité et la notion pragmatique ou discursive de complétude (voir Roulet & al. 1985, Moeschler 1989,

entre autres; Roulet 1985, 15 signale que le terme est emprunté à Flahault 1978, à qui il vient d'Althusser, etc.). Il note (Rubattel 1989,101):

"La notion de complétude ressemble à celle de grammaticalité, mais elle fait intervenir des contraintes liées à l'interaction verbale (maximes, principes) et non pas des contraintes grammaticales codifiées (règles) (...)".

Par ailleurs, Roulet (à paraître) et Rubattel (*ibid.*) ont montré que si les "grandes unités" de langue possédaient des propriétés structurelles communes avec les "petites unités" (phrases ou propositions), les principes présidant à leur construction, en revanche, n'étaient pas de même nature.

Mais ces observations visent essentiellement à faire apparaître le bien fondé de la distinction des niveaux syntaxique et pragmatique, développant l'hypothèse de Benveniste d'une rupture entre niveau de la langue et niveau du discours: pour Roulet (*ibid.*), Rubattel (1989)"(...) montre bien que les constructions grammaticales sont soumises au principe de projection et sont par conséquent contraintes par les propriétés des unités lexicales qui en sont la tête, alors que les constructions discursives sont indépendantes de celles-ci." En revanche, ces remarques n'élaborent pas pour autant le concept même de complétude. Comme le rôle que lui fait jouer Rubattel ressemble à celui que je suggère d'assigner à la notion de bonheur, j'aimerais esquisser rapidement comment s'articulent bonheur et complétude dans mon esprit.

On a déjà souligné le fait que la complétude d'une intervention (l'aspect "complet" du constituant monologique maximal, constituant potentiel d'échange) est un fait de négociation, en ce sens que la complétude d'une intervention est nécessairement soumise à la ratification de l'interlocuteur. A ceci, il me semble nécessaire d'ajouter que la complétude interactive ne doit pas être pensée comme une propriété de l'intervention elle-même, mais de la relation qu'entretient le locuteur à sa production discursive. Ainsi, la part que prend l'interlocuteur dans la négociation de la complétude interactive comporte-t-elle d'autres enjeux que la simple évaluation de la suffisance argumentative, informative, etc., d'une intervention.

Ainsi, de même que la complétude "interactionnelle", qui s'applique aux unités dialogiques (aux échanges) repose sur la condition dite du "double accord" (un échange ne peut se clore, c'est-à-dire "être complet", que si les partenaires manifestent leur accord mutuel; voir Roulet & al. 1985, 15-23; voir aussi les observations de Moeschler 1989 qui propose de redéfinir ces notions en termes cognitifs), de même la complétude interactive pourrait être vue comme la satisfaction d'une contrainte d'accord intérieur - satisfaction susceptible d'être obtenue sur des modes naturellement aussi divers que ceux conduisant à l'obtention

du double accord. Notamment, l'accord intérieur est fonction de l'engagement du locuteur dans ce qu'il dit, de sa maîtrise "mécanique" des moyens d'expression, etc.

Ceci éclaire en quoi, par exemple, la construction d'une intervention en plusieurs mouvements discursifs étudiée par Roulet (1986, 1987) n'est pas seulement le fait de la négociation dialogale:

"On observe ainsi, dans la construction de l'intervention par le locuteur, des processus d'ajustement successifs qui peuvent faire intervenir plus ou moins ouvertement l'interlocuteur et qui témoignent de ce caractère fondamentalement dialogal du discours monologique relevé par Bakhtine (1987, 102)." (1986, 191).

Certes la part de négociation effective (échanges enchaînés dans l'intervention) ou "potentielle", c'est-à-dire les efforts faits par le locuteur à partir de ce qu'il croit de l'interlocuteur (ce que je nommais ailleurs "diaphonie directrice"), doit être clairement mise en lumière. Il reste que la construction d'une intervention en plusieurs mouvements discursifs comporte une "face monologale", qui s'envisage aisément comme la "poursuite de l'accord intérieur".

En ce qui concerne la relation entre bonheur et complétude, il me semble que le bonheur d'une intervention dépend notamment du mode sur lequel est atteint l'accord intérieur et d'un "degré" d'accord, tout comme le bonheur d'un échange dépend entre autres de la façon dont est satisfaita la contrainte du double accord, c'est-à-dire de la façon dont est atteinte la complétude interactionnelle.

J'aimerais, enfin, esquisser un élément de réponse au problème de la convergence ou de la divergence des jugements de bonheur (conduisant à l'objection consistant à dire que ces jugements sont totalement idiosyncrasiques, subjectifs, etc), ainsi qu'à celui de l'accessibilité de ces intuitions.

Une divergence entre deux jugements de grammaticalité est interprétée comme signalant une différence dans les "codes" syntaxiques. De même, une divergence entre deux jugements de bonheur doit être tenue pour significative: non pas de l'impossibilité de toute convergence, mais d'une différence entre deux conceptions de l'usage idéal de la parole. De sorte que, bien que l'identité de deux intuitions de bonheur ne donne pas lieu au même type d'observation pragmatique que leur divergence, celle-ci ne conduit pas pour autant à une impasse de la description: elle pointe une différence, éventuellement systématique, à un plan ou à un autre des compétences discursives "interrogées", qui en reflète une autre, entre les normes utilisées (pratiquées) par les auteurs des jugements. A un certain niveau tout au moins, de telles différences dessinent des "communautés pratiques", dont les frontières peuvent ou non coïncider avec des frontières de communautés linguistiques¹.

¹ Par exemple, ce sont de tels effets de "communauté pratique" que décrit Kristeva (1981, 279-284) en observant les diverses "rhétoriques" qui se succèdent au long de la Révolution

Dans le cas de la syntaxe, la garantie que les jugements de grammaticalité convergent est donnée par le postulat qu'il existe un système de règles, clos et constant (un par "état de langue"). Dans le cas du bonheur, outre qu'il ne s'agit certainement pas d'un système de règles mais plutôt d'un système de valeurs, les remarques présentées dans la première partie de ce travail suggèrent que ce système déterminant les intuitions serait ouvert, c'est-à-dire en évolution: accessible à l'observation, mais aussi aux modifications à travers le discours. Dans ce cas, la garantie que les intuitions de bonheur peuvent converger, plutôt qu'au partage d'un code commun, serait soutenue par l'hypothèse générale (une sorte de "méta-règle") que l'esprit humain tend à se gratifier de ses progrès (voir l'argument général de Minsky 1984)¹.

Quant à l'accessibilité ou la disponibilité des intuitions et des jugements de bonheur, elle est, comme celle de la grammaticalité, dépendante avant toute chose du caractère acquis, évident, ou non, du jeu de langage dans lequel sa question se pose. Il faut avoir compris "de quoi il s'agit" pour produire un jugement de grammaticalité sur une phrase, et il me semble qu'il en va de même pour l'accès aux "intuitions de bonheur".

6. Conclusion

Le discours "prend" parfois, et parfois non². Il faut qu'il "sonne vrai" pour prendre, et souvent lorsque il ne prend pas c'est qu'il "sonne faux". Je pense que de telles caractéristiques intuitives procèdent d'une zone encore bien mal connue de la compétence d'utilisation des ressources du discours, zone que recouvrent, partiellement tout au moins, des notions pragmatiques "naïves" comme la "bonne transmission du message", ou l'"attention de l'interlocuteur" dont dépendrait la "bonne transmission" (Roulet & al. 1985, 11). A un certain niveau d'approche des phénomènes du discours, ces notions apparemment simples s'avèrent masquer une réalité complexe: qu'est-ce que "la bonne" transmission (sinon l'objet du "bonheur conversationnel"); qu'est-ce que l'"attention? (voir, par exemple, Ehrenzweig 1974

française: "Si la Constituante est encore dominée par la rhétorique traditionnelle qui s'inspire de Quintilien, avec la Législative on commence à se libérer de l'académisme et de l'éloquence d'apparat. Mais c'est la Montagne (parti du peuple insurgé) qui renouvelera l'art oratoire, et Robespierre en sera le maître. (...)" (ibid., 279).

¹ D'où une différence essentielle, au plan de la prédictibilité qu'on peut attendre de la "simulation" par ces systèmes.

² C'est de la même question que traite Marandin (1986, 94-95), à propos du cas particulier du compliment: "(...) j'ai laissé dans l'ombre une dimension de nos énoncés: c'est cette dimension qui pointent l'évocation du trouble consécutif à un compliment, le recours à la notion de 'captatio benevolentiae' (...). En d'autres termes, il s'agit du plaisir de B à l'écoute de A, du 'fait' qu'un énoncé adressé touche l'interlocuteur, qu'il l'accroche avec l'intensité d'un investissement ou d'une identification."

ch. 2, qui montre qu'il n'y a pas "une" attention, mais plutôt "deux types d'attention").

Dans la conception "dynamique" de l'analyse du discours esquissée dans Roulet & al. (1985, ch. 3) (cf. aussi Auchlin 1988, Moeschler 1989, 94 sq., etc.), Jacques Moeschler et moi-même nous attachions à faire apparaître en quoi, à chaque "point de substitution" énonciatif, la liberté énonciative est contrainte de divers points de vue et de façon spécifique selon les niveaux de structure du discours. Je suggère de considérer cela d'un autre point de vue, et d'observer en quoi, "sous" les contraintes, on peut faire bon, ou mauvais usage du jeu laissé à la liberté énonciative.

Bibliographie

- ABELLIO, R. (1989), *Manifeste de la nouvelle gnose*, Paris, Gallimard.
- ANZIEU, D. (1981), *Le corps de l'œuvre*, Paris, Gallimard.
- AUCHLIN, A. (1988), "Dialogue et stratégies: propositions pour une analyse dynamique de la conversation", in COSNIER, J. & al. (1988) (éd.), *Echanges sur la conversation*, Lyon, Editions du CNRS, 33-45.
- AUCHLIN, A. (à paraître), *Faire, montrer, dire: pragmatique comparée de l'énonciation en français et en chinois*, thèse, Université de Genève.
- AUSTIN, J.L. (1970), *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil.
- BATESON, G. (1984), *La nature et la pensée*, Paris, Seuil.
- BROWN, P. & LEVINSON, S. (1978), "Universals in Language Use: Politeness Phenomena", in GOODY, E.N. (1978) (ed.), *Questions and Politeness - Strategies in Social Interaction*, Cambridge, CUP, 56-310.
- BUBLIZ, W. (1988), *Supportive Fellow-Speaker and Cooperative Conversations*, La Hague, J. Benjamin.
- CHARAUDEAU, P. (1984), "L'interlocution comme interaction de stratégies discursives", *Verbum* 7, 165-183.
- COSNIER, J. & al. (1988) (éd.), *Echanges sur la conversation*, Lyon, Editions du CNRS.
- DANES, F. (1987), "Cognition and Emotion in Discourse Interaction: A Preliminary Survey of the Field", Preprints of the Plenary Sessions Papers, XIVth International Congress of Linguists, Berlin, RDA.
- DELIGNY, F. (1976), *Nous et l'innocent*, Paris, Maspero.
- DUCROT, O. (1984), *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- FLAHAUT, F. (1978), *La parole intermédiaire*, Paris, Seuil.
- FODOR, J. A. (1983), *The modularity of mind*, Cambridge, MIT Press. (trad. française 1986: *La modularité de l'esprit*, Paris, Minuit).
- FRANCK, D. (1980), *Grammatik und Konversation*, Königstein, Scriptor.
- GARDIN, B. (1988), "Le dire difficile et le devoir dire", *DRLAV* 39, 1-20.
- GOFFMAN, E. (1974), *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit.
- ACQUES, F. (1982), *Différence et subjectivité*, Paris, Aubier.

- JACQUES, F.(1985), *L'espace logique de l'interlocution*, Paris, PUF.
- JACQUES, F.(1988), "Trois stratégies interactionnelles: conversation, négociation, dialogue", in COSNIER, J. & al. (1988) (éd.), 45-68.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1987), "La description des échanges en analyse conversationnelle: l'exemple du compliment", DRLAV 36-37, 1-53.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1988), "La notion de "place" interactionnelle ou Les taxèmes, qu'est-ce que c'est que ça?", in COSNIER, J. & al. (1988) (éd.), 185-199.
- KRISTEVA, J. (1981), *Le langage, cet inconnu*, Paris, Seuil (coll. Points).
- MARANDIN, J-M. (1986), "Des mots et des actions: compliment, complimenter et l'action de complimenter", *Lexique* 5, 65-99.
- MERLEAU-PONTY, M. (1968), *Résumés de cours. Collège de France 1952-1960*, Paris, Gallimard.
- MINSKY, M. (1984), "Jokes and the logic of the cognitive unconscious", in VAINA, L. & J. HINTIKKA (eds.) (1984), *Cognitive Constraints on Communication*, Reidel, 175-200.
- MOESCHLER, J. (1982), *Dire et contredire. Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation*, Berne, Lang.
- MOESCHLER, J. (1989), *Modélisation du dialogue*, Paris, Hermès.
- PYLYSHYN, Z.W. (1986), *Computation and cognition*, Cambridge, MIT Press.
- ROULET, E. (1980), "Stratégies d'interaction, modes d'implication et marqueurs illocutoires", *Cahiers de Linguistique Française* 1, 80-103.
- ROULET, E.(1986), "Complétude interactive et mouvements discursifs", *Cahiers de Linguistique Française* 7, 189-206.
- ROULET, E.(à paraître), "A propos des niveaux de l'analyse linguistique", in: *Sprachtheorie und Theorie der Sprachwissenschaft. Geschichte und Perspektiven. Mélanges Engler*.
- ROULET, E. & al. (1985), *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Lang.
- RUBATTEL, C. (1989), "Constituants, fonctions et relations dans la phrase et dans le discours", in RUBATTEL, C. (1989) (éd), *Modèles du discours. Recherches actuelles en Suisse romande*, Berne, Lang, 85-104.
- SCHERER, K. (1986), "Vocal affect expression: a review and a model for future research", *Psychological Bulletin* 99, 143-165.
- SCHLIEBEN-LANGE, B. (1983), "Vom Glück der Konversation", LiLi 13, 141-156.
- SEARLE, J. (1972), *Les actes de langage*, Paris, Hermann.
- SIBONY, D. (1979), "Conversât-il?", *Communication* 30, 200-205.
- SPERBER, D. & D. WILSON (1986), *Relevance: Communication and Cognition*, Oxford, Basil Blackwell.
- WATZLAWICK, P. (1984), *Faites vous-même votre malheur*, Paris, Seuil.
- WIERZBICKA, A. (1985), "Different cultures, different languages, different speech acts (Polish VS. English)", *Journal of Pragmatics* 9, 145-178.